

Documents constituant le dossier d'enquête publique du projet de SCoT de Gascogne arrêté le 12 avril 2022

Enquête publique du 18 août au 26 septembre

1/ Délibération n°2 - 03/03/2016 : Prescription de l'élaboration du SCoT de Gascogne

2/ Délibération n°2022_C11 du 12/04/2022 : Arrêt du bilan de la concertation et du projet de SCoT de Gascogne

3/ Bilan de la concertation

4/ Rapport de présentation :

- TOME 1 : Résumé non technique
- TOME 2 : Diagnostic / Etat Initial de l'Environnement
- TOME 3 : Justification des choix
- TOME 4 : Analyse des incidences et mesures envisagées
- TOME 5 : Indicateurs de suivi
- TOME 6 : Glossaire et liste des acronymes

5/ Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

6/ Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

7/ Carte Trame Verte et Bleue (TVB)

8/ Recueil des avis : PPA, intercommunalités et communes dont l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale accompagné de la réponse écrite du Syndicat mixte

9/ Note sur les textes qui régissent l'enquête publique et sur la procédure administrative

10/ Arrêté d'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de SCoT de Gascogne arrêté

11/ Extraits des annonces légales dans deux journaux :

- Le Petit Journal du 28/07/2022 (31 - 11a) & 29/07/2022 (32 - 11b)
- La Dépêche du Midi du 01/08/2022 (32 - 11c) & 03/08/2022 (31 - 11d)

Seront complétés par les extraits des annonces légales dans deux journaux en cours d'enquête :

- Le Petit Journal du 19/08/2022 (32 - 11e) & 25/08/2022 (31 - 11f)
- La Dépêche du Midi du 25/08/2022 (31 - 11g & 32 - 11h)